

DP5 : ASPECT EXTÉRIEUR DE LA CONSTRUCTION côté rue



Aspect extérieur CÔTÉ RUE

- Aucune modification de la volumétrie.
- Éléments de modénature de la façade conservés (moultures, corniches, épi de faîtage, appuis de fenêtres...)
- Conservation des volets existants, repeints en gris, gris/beige.
- Agrandissement de la fenêtre de toit existante. Pose d'une menuiserie (0,78 x 0,98) de type "patrimoine" avec meneau central, qui s'inscrit en symétrie dans la façade s'insérant harmonieusement et proportionnellement grâce à la taille des menuiseries et aux meneaux repris aux étages inférieurs. La fenêtre de toit reste centrée par rapport aux menuiseries inférieures et est intégrée à fleur de couverture.
- Rénovation des menuiseries extérieures : pour toute la façade sur rue (présentant un intérêt architectural majeur comme décrit dans le PLU), les menuiseries seront en bois peint gris légèrement bleuté : préconisations du PLU.